

L'EXPÉRIENCE SUBJECTIVE DE LA DISCRIMINATION SYSTÉMIQUE: ÉTUDE DE CAS SUR LA POPULATION QUÉBÉCOISE D'ORIGINE LATINO-AMÉRICAINE

VICTOR ARMONY

Résumé: Cet article vise à contribuer à une meilleure connaissance théorique et empirique de l'expérience subjective de la discrimination systémique. L'approche adoptée relie l'acte discriminatoire, lui-même singulier et situé, au cadre sociétal qui le rend efficace. En retenant le cas de la population québécoise d'origine latino-américaine, on analyse les réponses d'environ un millier de ses membres afin d'observer les liens entre la victimisation et le bien-être subjectif, ainsi que les différentes façons dont ils se représentent comme cibles potentielles de discrimination, en tenant compte des différences dans les stéréotypes auto-rapportés par les femmes et les hommes. Les résultats de l'analyse montrent, entre autres, que les personnes ayant expérimenté de la discrimination affichent des niveaux de satisfaction moins élevés dans les variables liées au statut social subjectif. L'expérience subjective de la discrimination est associée au sentiment d'étrangéité ressenti, au bilan personnel du parcours migratoire et à la perception qu'a l'individu de sa position dans la société.

Mots-clés: discrimination systémique; immigrants; Latino-Américains; Québec; bien-être subjectif

Abstract: This article aims to contribute to a better theoretical and empirical understanding of the subjective experience of systemic discrimination. The approach adopted links the discriminatory act, itself specific and situated, to the societal framework that makes it effective. We analyze the responses provided by over a thousand Quebecers born in Latin America in order to observe the links between victimization and subjective well-being, as well as the different ways in which they represent themselves as potential targets of discrimination, while taking into account differences in self-reported stereotypes by women and men. The results of the analysis show, among other things, that people who have experienced discrimination display lower levels of satisfaction in variables related to their subjective social status. The subjective experience of discrimination is associated with the feeling of foreignness, the personal assessment of migration choices and the individual's perception of his place in society.

Keywords: systemic discrimination; immigrants; Latin Americans; Quebec; subjective well-being

INTRODUCTION

L'objectif général de cet article est d'apporter une meilleure compréhension des diverses facettes de l'expérience subjective de la discrimination systémique telle que vécue par des membres de la population québécoise d'origine latino-américaine. À cette fin, nous nous servons des résultats d'une enquête quantitative pour observer : (1) les liens entre le vécu de la discrimination et le statut social subjectif; et (2) les différentes façons de se représenter comme cible possible de discrimination au moyen d'une analyse des stéréotypes auto-rapportés. L'expérience subjective de la discrimination systémique découle de la participation à une interaction sociale dans laquelle un acteur doté d'autorité (peu importe si formelle ou informelle, matérielle ou symbolique, explicite ou sous-entendue, etc.) actualise localement une relation d'inégalité structurelle. L'approche adoptée relie l'acte discriminatoire, lui-même singulier et situé, au cadre sociétal qui le rend efficace (et intelligible, du moins pour la victime et, en principe, pour un observateur externe). On sait que la vulnérabilité d'un individu particulier à la discrimination fondée sur l'origine dépend d'une multitude de facteurs relatifs à l'appréciation (positive ou négative) de son positionnement social (apparence physique, pays de naissance, compétences linguistiques, statut légal, niveau d'intégration économique, etc.), ainsi que de leur entrecroisement avec le sexe et l'âge, pour ne mentionner que ces deux variables clés (Brondolo et al., 2015). Comme l'affirme Gelber (2019) en lien avec le discours haineux, la capacité de nuire par le biais d'une prise de parole – et, par extension, d'une attitude ou d'un comportement discriminatoire – réside dans l'existence d'asymétries sociales qui désavantagent ou marginalisent, en amont, l'individu visé en raison de son identité attribuée. Les stéréotypes, sous cet angle, ne doivent pas être vus comme la cause première des pratiques discriminatoires, ce qui tend à susciter des explications psychologisantes ou culturalistes, mais plutôt, comme le propose Brubaker (2015) en privilégiant une théorisation cognitive des frontières sociales, en tant que manifestation des mécanismes systémiques de classification fondés sur le genre, la classe ou la catégorisation ethnique.

En ce sens, l'objectif de cet article n'est pas d'examiner la circulation des stéréotypes sur les personnes d'origine latino-américaine dans la société québécoise. Ces stéréotypes sont courants et ne semblent pas pro-

voquer de controverses en raison de leur caractère supposément bénin. En guise d'exemple, mentionnons qu'une publicité radiophonique de la Société des alcools du Québec (SAQ) – un organisme étatique – présentait, en 2017, un supposé homme mexicain vantant les mérites d'une marque de tequila qui s'exprimait avec un accent hispanique expressément caricatural et visant, de toute évidence, un effet comique (Armony 2018a). L'enjeu sous étude inclut bien celui du rôle des stéréotypes dans la discrimination systémique, mais la perspective adoptée est plus large : il est question d'aborder l'expérience vécue par ces personnes, en centrant l'analyse sur les liens entre la victimisation et le bien-être subjectif, ainsi que sur les variations dans la manière dont les membres de cette population ressentent les effets de la discrimination. La prémissse pour une telle approche est que la barrière systémique qui se dresse contre un groupe valorisé sur l'axe de la sympathie et dévalorisé sur l'axe de la compétence – comme c'est le cas de la population québécoise d'origine latino-américaine, tel que nous le verrons plus loin – opère sur un registre beaucoup plus nuancé que dans le cas d'un exo-groupe ethnicisé socialement jugé « antipathique » (qui ne mérite pas l'estime ou la générosité de l'endo-groupe non-ethnicisé, majoritaire; Massey 2008), où l'expression du rejet prendra une forme moins ambiguë. L'engouement pour l'apprentissage de l'espagnol (décrit par le Ministère de l'Education et de l'Enseignement supérieur comme « l'une des langues tierces les plus enseignées dans les écoles secondaires du Québec ») est un clair indicateur, parmi d'autres, de cette représentation « sympathique » de la culture latino-américaine : selon le Programme de formation de l'école québécoise, la langue espagnole « donne accès aux réalités et aux richesses culturelles des nombreux pays où elle est couramment utilisée et facilite les échanges avec les locuteurs de cette langue » (Ministère de l'Éducation du Québec 2004 : 1).

Dans le contexte d'un exo-groupe « sympathique », les pratiques discriminatoires seront probablement subtiles ou détournées et, plus fondamentalement, elles pourront ou non résonner avec la subjectivité de la victime potentielle (Abad-Merino et al. 2013). Dit simplement, la personne visée par le geste discriminatoire peut ne pas l'interpréter comme tel, le relativiser ou ne pas se sentir visée par le stéréotype qui le sous-tend, notamment si le préjugé est supposément inoffensif ou même « favorable » (être chaleureux, docile, etc.; on pourra alors parler d'un discours de « racisation positive » à leur égard; Bélanger et Candiz 2014). Il s'en suit que les réactions aux situations de discrimination varieront, non seulement sur la base des dispositions individuelles, mais aussi en fonction du contexte relationnel qui rend la victime potentielle plus ou moins subjectivement vulnérable.

Dans un premier temps, nous examinerons les rapports entre la victimisation et les différentes dimensions du bien-être subjectif : le sentiment d'étrangeté ressenti, le bilan personnel du parcours migratoire et la perception qu'a l'individu de sa position dans la société. L'hypothèse

formulée à cet égard est que l'expérience de discrimination affecte (ou est affectée par) ces dimensions. Dans un deuxième temps, nous tenterons de vérifier si l'identité de genre, en tant que principe de différenciation sociale étroitement associé à l'expérience subjective, a une incidence sur la façon de s'auto-représenter comme victime potentielle de discrimination. Ensemble, ces analyses pointent vers un aspect moins étudié dans le domaine des recherches sur la discrimination systémique, généralement orientées vers l'observation de ses manifestations structurées, tels que les écarts de revenu dans le marché du travail (Boudarbat et Ebrahimi 2016) ou le traitement différencié de certains groupes par les institutions (Yerochewski et Gagné 2017). Devant une bibliographie sur la discrimination systémique qui demeure, à son avis, trop concentrée sur ses fondements structurels et institutionnels, Gelber (2019) articule une approche qui place la problématique de recherche au point de jonction du système et de l'acteur. Sous cet angle, Gelber soulève une dimension particulièrement pertinente pour notre analyse : celle des conditions sociales qui, dans le contexte d'une interaction, permettent la mise en acte (*enactment*) d'un pouvoir de discrimination.

Véronique De Rudder (citée par Dhume 2016 : 120) a proposé de définir le racisme systémique comme « le point de rencontre entre des formes ‘interactionnelles’ et des formes ‘structurelles’ de racisme », en référant aux « micro-iniquités répétitives et corrosives, mais inattaquables juridiquement » et aux « règles et procédures de traitement aveuglément inégalitaires ». Les mécanismes d'échelle micro et macro opèrent à des niveaux différents, bien sûr, mais ils sont tous « incorporées aux règles éthiques et socio-culturelles du fonctionnement ordinaire des organisations, des institutions, des États » (De Rudder, citée par Dhume 2016 : 120). Une définition comme celle adoptée par la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec réfère, elle aussi, à l'idée d'une « somme d'effets d'exclusion disproportionnés » provoqués par des attitudes, des pratiques et des politiques qui « peuvent être non-intentionnels ou basés sur des stéréotypes et des préjugés inconscients » (Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse 2019 : 6). Sous cet angle, en soi éminemment sociologique, l'intentionnalité des acteurs, notamment en ce qui concerne les membres du personnel d'organisations qui sont dotés de pouvoir de décision (un juge, un policier, un employeur, un enseignant, un médecin, etc.), ne constitue pas nécessairement l'élément clé de l'injustice à l'œuvre. Autrement dit, lorsqu'il est question d'examiner la discrimination systémique, on s'intéresse moins aux processus subjectifs individuels qui sous-tendent l'action des membres qu'aux résultats cumulatifs et objectivement observables de l'ensemble de leurs actions.

Il est alors important de noter que notre intérêt envers l'expérience subjective de la discrimination systémique ne réside pas ici dans la question de l'intentionnalité ou dans celle de la perception plus ou moins consciente des « micro-iniquités » chez les parties prenantes. Dans cet

article, nous nous penchons sur l'expérience auto-reportée de discrimination fondée sur la langue, l'ethnicité ou la nationalité et le bien-être subjectif, défini comme une forme d'*« évaluation cognitive globale de qualité de vie de soi-même »* (notre traduction; Pavot et Diener 2008 : 137). Comme l'indiquent Vang, Hou et Elder (2019 : 1918), le bien-être subjectif constitue un indicateur important pour mesurer l'intégration et l'appartenance des minorités ethniques : « [il a] des conséquences bien réelles sur l'engagement et l'attachement des individus dans la société majoritaire » (notre traduction). En nous basant sur le sentiment d'étrangéité ressenti, le bilan personnel du parcours migratoire et la perception qu'a l'individu de sa position dans la société, nous examinerons les écarts dans le degré déclaré de bien-être subjectif, en distinguant les « victimes » des « non-victimes ». L'utilisation de ces termes ne doit pas être vue comme le fait d'une différenciation binaire qui figerait les victimes dans la passivité ou qui adhèrerait à une division manichéenne des « coupables » et des « innocents » dans les processus sociaux. Au contraire, notre approche accorde une grande importance à l'agentivité : dans le contexte de la discrimination systémique, la victimisation est associée à des mécanismes qui augmentent les risques ou qui réduisent les opportunités pour les membres de certaines catégories sociales. Ces acteurs se construisent et se transforment par, et contre, leur position de victime du pouvoir discriminatoire (Haicault 2012).

MÉTHODOLOGIE

Cette recherche s'appuie sur l'analyse des données tirées d'une enquête menée en 2017 auprès de 1 014 personnes adultes (18 ans ou plus) d'origine latino-américaine et résidant au Québec au moment de participer à l'étude. Ce sondage, le premier de cette ampleur jamais lancé auprès de la population latino-qubécoise, incluait près d'une centaine de questions abordant des sujets comme le parcours migratoire, la satisfaction de vie, l'intégration socioéconomique, les activités diasporiques et les perceptions sur la société d'accueil. L'appel à la participation a été diffusé par plusieurs organisations de la société civile (Chambre de commerce latino-américaine du Québec, Centre d'aide aux familles latino-américaines, Hispanidad Québec, Fondation LatinArte, etc.), des églises catholiques et protestantes avec des congrégations hispanophones, des consulats (Argentine, Colombie, Mexique et Uruguay) et des médias hispanophones (dont la section de langue espagnole de Radio-Canada International), ainsi que par 31 groupes Facebook basés au Québec réunissant ensemble un total d'environ 75 000 membres ayant des racines en Amérique latine. Le questionnaire en ligne, offert en français, espagnol et portugais, a été rendu disponible entre le 20 mars et le 30 avril 2017.

La vaste majorité des personnes (98,2%) qui ont participé à l'étude sont nées dans l'un des 18 pays suivants : Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, République dominicaine, Équateur, El Salvador, Guatemala, Honduras, Mexique, Nicaragua, Paraguay, Pérou, Uruguay et Venezuela (sur 1 014 individus, 4 n'ont pas déclaré leur lieu de naissance, 8 sont nés au Canada et 6 ont déclaré un autre pays; le Panama est le seul pays latino-américain non représenté dans l'échantillon). Des dix principales nationalités présentes au sein de la population du Québec née en Amérique latine (selon le recensement de 2016), huit se trouvent parmi les dix nationalités prédominantes dans l'échantillon, avec une forte proportion de personnes nées en Colombie (24,9% des participants), au Mexique (13,3%) et au Brésil (14,4%), soit les trois origines les plus fréquentes dans l'immigration latino-américaine récente au Québec (2011-2016). Sur les 1 014 participants, 573 se sont identifiés comme femmes et 423 comme hommes (18 n'ont pas fait un choix), une répartition qui correspond à la population du Québec née en Amérique latine (avec une certaine surreprésentation des femmes : 57,4% dans l'échantillon et 52,5% dans la population). En ce qui concerne la courbe d'âge, l'échantillon tend à surreprésenter légèrement la population active dans le marché du travail alors que, dans la population du Québec née en Amérique, les personnes de 31 à 60 ans représentent 75,3% du total, elles comptent pour 82,8% de l'échantillon. Enfin, en ce qui concerne le parcours migratoire des participants à l'étude, 91,4% sont citoyens ou résidents permanents et seulement 7% sont résidents temporaires avec un permis d'études ou de travail (le reste n'ayant pas donné de précision quant à leur statut). La majorité des personnes dans l'échantillon résidaient au Québec depuis 2 à 5 ans (25,9%), 6 à 10 ans (24,1%) et 11 à 15 ans (17,7%).

L'approche méthodologique adoptée comporte deux volets. En premier lieu, en lien avec l'objectif d'observer les liens entre le vécu de la discrimination, le bien-être subjectif et le sentiment d'intégration, nous mesurons les écarts dans les moyennes de plusieurs variables ordinaires (échelles attitudinales de type Likert). Sur la base de plusieurs questions portant sur la perception de la distance culturelle et sur le parcours migratoire, nous comparons les réponses des « victimes » et des « non-victimes », deux groupes établis en fonction de leur expérience auto-reportée de discrimination fondée sur la langue, l'ethnicité ou la nationalité. Nous parlerons d'une différence significative quand l'écart est suffisamment grand pour que le test du chi carré justifie le rejet de l'hypothèse nulle avec un seuil de confiance à 99%. La méthode est la même pour l'analyse du statut social subjectif, mais nous employons des indices composites – constitués par plusieurs questions – plutôt que des

variables uniques, ce qui peut rendre les résultats plus robustes lorsqu'il est question d'évaluations subjectives. Ainsi, pour parler de satisfaction de vie, nous combinons les questions sur la satisfaction ressentie à l'égard de la vie sociale, de la situation familiale, du lieu de résidence, de la situation professionnelle, etc. Pour la qualité de l'emploi, nous combinons les questions sur la reconnaissance des aptitudes, les opportunités de promotion, etc. Pour les perceptions d'équité et de justice dans la société d'accueil, nous combinons les questions sur l'égalité des chances, la récompense de l'effort, la confiance en autrui, etc.

Le deuxième volet de la démarche ne porte pas sur des variables comme telles, mais sur les mots que les répondants ont employés eux-mêmes pour décrire les préjugés et les stéréotypes à l'égard des Latino-Américains qu'ils perçoivent dans la société d'accueil. Un corpus d'environ 7 300 mots a été traité à l'aide de procédures statistiques, suite à une classification thématique de nature qualitative qui a permis d'identifier les principaux domaines sémantiques. Dans ce volet, nous privilégions la différenciation par catégorie de sexe déclaré dans le questionnaire, car nous faisons ressortir des éléments empiriques qui nourrissent une analyse de la subjectivité genrée dans la construction de l'ethnicité. Ceci dit, il va de soi que nous comparons les résultats pour les femmes et pour les hommes en faisant intervenir toutes les variables. Mais, afin de ne pas alourdir inutilement la présentation des données du premier volet, nous n'introduisons pas la distinction de genre quand les différences ne sont pas significatives.

Enfin, il faut remarquer que la nature même d'un recrutement par auto-sélection sur internet tend à réduire les chances de participation des individus moins éduqués, au statut précaire ou socialement isolés (donc certainement l'entièreté des travailleurs saisonniers agricoles et la majorité des migrants sans papiers). La population cible peut donc être décrite comme plus scolarisée (79,7% ont complété des études post-secondaires, contre 63,5% dans l'ensemble de la population latino-qubécoise) et, du fait même d'avoir répondu à l'appel, relativement bien insérée dans des réseaux diasporiques.

L'EXPÉRIENCE DE LA DISCRIMINATION CHEZ LA POPULATION LATINO-QUÉBÉCOISE

Parmi les nombreuses études scientifiques et publiques menées depuis une vingtaine d'années au sujet de la discrimination envers les membres de groupes issus de l'immigration et racisés, un grand nombre s'intéressent aux causes et aux processus qui la produisent dans une

perspective macrosociologique : replis nationalistes, montée des populismes, hausse des inégalités sociales, recours à la rhétorique électorale « divisive », crises migratoires, normalisation du discours haineux, influence des médias sociaux, radicalisation sur internet, etc. Parallèlement, il existe aussi bien des analyses de portée microsociologique qui portent sur la victimisation, notamment en lien avec, entre autres, les réactions et stratégies individuelles face aux agressions racistes ou xénophobes, les négociations identitaires devant la discrimination et les traumatismes provoqués par la violence, le profilage ou l'exclusion dont les personnes minoritaires peuvent être la cible. Comparativement, beaucoup moins de recherches ont été consacrées aux points de jonction entre les mécanismes de discrimination systémique – qui obéissent à des logiques structurelles – et la subjectivité des acteurs qui sont susceptibles d'en subir les conséquences. En effet, les études qui se penchent sur, par exemple, le nombre d'incidents racistes (crimes haineux dans la sphère publique, propos intolérants dans les forums de discussion, etc.) ou, encore, celles qui mesurent les écarts de revenu ou les indicateurs de pauvreté qui affectent de manière disproportionnée certains groupes, sont par définition peu propices à l'examen de la subjectivité des acteurs concernés : nous saurons que l'ensemble des membres d'un tel groupe sont plus ou moins fréquemment représentés de façon négative ou encourent plus ou moins de risques de se trouver au chômage, mais nous n'aurons pas développé pour autant une meilleure compréhension des processus intersubjectifs qui se déplient dans chaque interaction qui les stigmatise et les disqualifie vis-à-vis de la majorité. En revanche, les études microsociologiques centrées sur le vécu des individus qui font l'objet de comportements discriminatoires mettent naturellement l'accent sur les dimensions subjectives d'une telle expérience. De cette façon, nous pourrons connaître certains aspects concrets de l'interaction – comment celle-ci se déroule, quelles attitudes s'avèrent typiques dans ce contexte, etc. – et de ses effets (surtout émotionnels) chez la victime. Mais avec une attention principalement portée sur le cas individuel, même si cela se fait dans le cadre d'une analyse quantitative de plusieurs témoignages de victimisation, l'articulation de chaque situation de discrimination, spécifique et localement activée, aux mécanismes de clôture sociale qui la sous-tendent (et la rendent possible, voire probable) peut demeurer relativement invisible.

Cette recherche part, en revanche, de l'idée que le fonctionnement des mécanismes de différenciation et de clôture sociale dans une situation locale d'interaction requiert un certain degré d'alignement cognitif entre le discriminateur et la victime potentielle, même si un tel alignement peut relever de processus involontaires et inconscients : l'acteur

dont l'identité sociale lui confère la capacité de clôturer un espace social et d'en réguler l'accès (ce que l'on peut appeler une instance de « frontiérisation ») fait appel – souvent de manière implicite – à des marqueurs identitaires dont la signification est socialement reconnue et par rapport à laquelle l'acteur passible de se voir refuser l'accès est obligé de se positionner. Celui-ci peut minimiser ou occulter ces marqueurs identitaires, les mettre à l'épreuve ou les défier, les souligner afin d'en adresser les enjeux, tenter de les justifier ou de s'en dissocier, etc. Comme l'expliquent Dubet et al. (2013), l'enjeu capital se trouve dans « le fait d'être discriminable », car « tout porteur de stigmate ou de différence est discriminable, mais tous ne sont pas discriminés tout le temps, partout, par tout le monde ». Sous cet angle, prévoir et tenter de minimiser le risque d'une potentielle discrimination est au cœur de l'agentivité de l'individu « discriminable ». Peu importe la stratégie retenue (délibérément ou non) devant une instance de « frontiérisation », le membre d'un exo-groupe ethnicisé est amené à l'anticiper (avant), à y réagir (durant) et à en gérer les conséquences (après). On pourra alors parler d'une *expérience subjective de la discrimination systémique* : ce n'est pas le vécu strictement personnel – coût émotionnel, résilience, etc. – qui nous intéresse ici (bien que cela constitue, sans doute, un aspect important sous l'angle psychologique, éthique et, à certains égards, même juridique), mais plutôt d'observer comment les membres d'un exo-groupe ethnicisé s'auto-représentent en tant que cibles potentielles de discrimination.

L'expérience subjective de la discrimination tire son sens des structures sociales qui sous-tendent la discrimination systémique. Cette dernière relève de frontières qui figent les individus dans des catégories, de sorte que les biais et les stéréotypes reflètent une sorte de « consensus » cognitif implicite : « les gens d'identité X se comportent de façon Y » est une généralisation abusive qui s'installe comme fait social de premier ou de deuxième ordre (soit l'énoncé est pensé comme « vrai », soit l'on admet qu'il s'agit d'un « cliché » répandu qui doit être neutralisé, réfuté ou délibérément ignoré par les interlocuteurs). En effet, pour que l'acte de discrimination soit expérimenté sur le plan subjectif, autant la personne qui discrimine que la personne discriminée doivent partager une notion commune de ces généralisations et clichés. Pour employer les termes de Bourdieu (2001 : 99), l'expérience subjective de discrimination se construit dans une « relation de communication entre un émetteur et un récepteur, fondée sur le chiffrement et le déchiffrement, donc sur la mise en œuvre d'un code », un échange « qui s'établit dans un certain rapport de forces symbolique entre un producteur [...] et un consommateur ». Il va de soi qu'un tel code est fragmentaire, constamment négocié et souvent contesté (Wimmer 2002). Cependant, bien qu'elles

puissent être resignifiées, voire se déplacer ou devenir plus perméables sous certaines conditions, les frontières catégorielles qui avantagent certains groupes aux dépens d'autres (hommes/femmes, blancs/non-blancs, etc.) tendent à demeurer stables dans le long terme, comme le montre Tilly (1998). La discrimination systémique opère sur la base de biais et de stéréotypes qui servent davantage à justifier et à rationaliser qu'à déclencher (quoiqu'ils entrent dans une dynamique de reproduction et d'auto-renforcement), la production d'inégalités sociales. Autrement dit, ce n'est pas parce que les membres d'un groupe donné sont stigmatisés comme étant moins performants, par exemple, qu'ils se font refuser des emplois ; c'est d'abord parce que ce groupe est soumis à des processus d'exclusion socioéconomique qu'ils sont essentialisés comme tels.

Les mécanismes systémiques de différenciation et de clôture sociale se déploient à plusieurs niveaux de généralité et deviennent plus spécifiques dans l'interaction où se produit la situation ponctuelle de discrimination : un employeur aux penchants xénophobes aura tendance à dévaluer toutes les candidatures issues de l'immigration, mais pas toujours pour les mêmes raisons, au même degré ou selon la même logique intersectionnelle. À cet égard, pensons à un scénario dans lequel une femme latino-américaine et un jeune homme noir sont d'emblée déclassés quant à leur employabilité, la première par rapport au critère de « posséder une maîtrise parfaite de la langue française » et le second par rapport au critère d'« avoir une bonne prestance ». Dans ces deux cas, l'accent et l'habillement peuvent servir de marqueurs d'altérisation, en activant des stéréotypes (incompétence intellectuelle, faible éthique du travail) dans le cadre d'un jugement techniquement neutre mais ultimement discriminatoire (Bribresco 2010). La femme latino-américaine et le jeune homme noir dans ce scénario seront probablement (mais pas nécessairement) susceptibles de déchiffrer la situation, car ils ont généralement conscience de leur positionnement social et des risques de victimisation qui y sont associés : ils possèdent un « sens de [leur] propre valeur sociale » (Bourdieu 2001 : 122).

C'est dans cette perspective que les prochaines sections de l'article présenteront une analyse de l'expérience subjective de la discrimination systémique en prenant comme objet le cas de la population québécoise d'origine latino-américaine. Au Québec, une personne immigrante sur dix est née dans un pays situé en Amérique latine, une proportion deux fois plus élevée que dans le reste du Canada. Selon les données du recensement de 2016, près de 150 000 individus possèdent l'espagnol comme langue maternelle ou parlent l'espagnol à la maison (dont moins de 5 000 nés en Espagne); si l'on tient compte de l'autodéfinition ethnique comme latino-américain, ce chiffre monte à près de 185 000. Outre le

fait que toute étude portant sur la réalité des principaux groupes issus de l'immigration revêt de l'intérêt sociologique, la population québécoise d'origine latino-américaine constitue un objet particulièrement pertinent pour la recherche en raison des caractéristiques suivantes :

- (a) Bien que certaines vagues migratoires en provenance d'Amérique latine datent des années 1970 et 1980 (Chili, El Salvador), il s'agit d'une communauté très marquée par l'arrivée relativement récente de nombreux ressortissants d'origines « non traditionnelles » (Colombie, Mexique, Venezuela), ce qui en fait, à certains égards, un phénomène émergeant au Québec, dont la présence est de plus en plus notable, surtout – mais pas exclusivement – à Montréal (près de 20% des personnes nées en Amérique latine résident hors de la métropole).
- (b) Tout en partageant le caractère plurinational avec d'autres populations immigrantes (notamment, celle d'origine maghrébine au Québec), elle se distingue à la fois par sa plus forte diversité interne (19 pays d'origine) et par la prégnance d'une identité culturelle et civique partagée qui, comparativement à la diaspora arabo-musulmane, se voit moins affectée par des clivages religieux, sectaires et ethniques (Moghissi, Rahnema et Goodman 2009).
- (c) Comparée à d'autres communautés minoritaires établies au Québec, la population d'origine latino-américaine est nettement moins touchée par des gestes exprimant de la réprobation sociale ou du rejet (normes et pratiques institutionnelles qui affectent de manière disproportionnée les membres d'un groupe – comme le profilage racial par la police ou l'adoption de mesures législatives sur la laïcité et les valeurs communes –, discours haineux sur internet, manifestations d'intolérance dans l'espace public, etc.).
- (d) Malgré des conditions éminemment favorables à l'intégration – niveau de scolarisation équivalent à celui d'autres diasporas, proximité culturelle vis-à-vis de la majorité francophone, absence quasi totale d'attitudes ouvertement xénophobes à son égard – cette population exhibe une performance socioéconomique décevante (des revenus moindres, un impact plus prononcé du chômage et de la pauvreté), une apparente énigme pour laquelle il faut trouver une explication (Armony, 2018b).

C'est à partir de ce dernier point – la brèche entre le considérable potentiel d'intégration qu'affiche la diaspora latino-qubécoise et sa réalité moins reluisante qu'attendu – que l'on peut parler d'une population immigrante qui se heurte à un blocage « invisible » : les données du recensement de 2016 permettent de voir que, si les personnes appartenant à une population minoritaire gagnent, en moyenne, moins au Québec qu'en Ontario (avant impôts : 33 770 \$ et 41 550 \$ respectivement pour les hommes ; 28 711 \$ et 32 405 \$ pour les femmes), les membres de la minorité latino-américaine du Québec gagnent encore moins que les autres personnes minoritaires dans la province : 33 233 \$ pour les hommes et 27 949 \$ pour les femmes. Des écarts persistent après contrôle par niveau d'éducation, ce qui suggère que les personnes d'origine latino-américaine qui vivent au Québec font face à des mécanismes de discrimination systémique en lien avec l'imaginaire du « latino » porteur d'un exotisme à la fois attirant et inférieurisé. Suivant la typologie proposée par Massey (2008) qui place cognitivement les exo-groupes sur un espace social bidimensionnel, nous pouvons supposer que l'archétype « latino » est défini comme chaleureux (sympathique, approchable, séduisant), mais incompétent (possédant une faible capacité d'agir et de réussir). Cette perception caricaturale – encore invoquée durant la pandémie de la Covid-19 en lien avec la supposée « latinité » du Québec comme explication des penchants fêtards et indociles de sa population – renvoie directement à un aspect névralgique du processus de frontiérisation qui affecte la population d'origine latino-américaine : la langue et, plus spécifiquement, l'accent – trouvé risible, parodié, etc. (Hill, 2009) – comme mesure supposée des facultés intellectuelles et même de l'intégrité morale chez les hispanophones (Hosoda, Nguyen et Stone-Romero, 2012).

VICTIMISATION ET BIEN-ÊTRE SUBJECTIF

Dans le cadre de l'enquête, la question suivante a été posée au regard de l'expérience des personnes immigrantes dans la société d'accueil : « Avez-vous vécu ou observé personnellement une situation de discrimination ou d'intolérance? ». Les répondants avaient trois choix (« Oui, comme victime »; « Oui, comme témoin »; « Non ») pour chaque motif possible de discrimination : genre, ethnicité, nationalité, langue ou accent, religion et orientation sexuelle. Les résultats de l'étude montrent que, parmi les 1 014 individus qui y ont participé, 37,9% considèrent avoir été, au moins une fois durant leur vie au Québec, victimes de discrimination fondée sur la langue ou l'accent, alors que 20,9% l'ont été

en raison de leur ethnicité et 14,8% en raison de leur nationalité. Dans l'ensemble, 47,1% des femmes et 44,7% des hommes disent avoir vécu de la discrimination en raison d'au moins l'un de ces trois facteurs relatifs à leur origine. Bien que l'on doive considérer l'approche très ouverte de la question (la « situation de discrimination ou d'intolérance » peut avoir été plus ou moins sévère; elle peut représenter une occurrence unique ou, au contraire, récurrente dans la vie de l'individu, etc.), soulignons que l'objectif de cette question était d'obtenir un indice sur la façon dont les différents individus se situent en termes de leur expérience subjective : se déclarer victime de discrimination en tant que personne immigrante renvoie autant à une expérience concrète (le fait d'avoir subi directement un acte discriminatoire dont on conserve le souvenir) qu'à l'insertion d'une telle expérience dans un cadre interprétatif que l'on peut formuler ainsi : « je vis dans une société dans laquelle des gens comme moi sont possibles de se faire discriminer ». En ce sens, outre le fait que l'échantillon de cette étude n'est pas probabiliste (car il est affecté par le biais de l'auto-sélection), l'intention n'est certainement pas de mesurer l'ampleur du phénomène de la discrimination au Québec, mais plutôt de cerner les contours d'une certaine conscience de soi, en tant que membre d'une population minoritaire, vis-à-vis de la « société d'accueil ».

À cet égard, il est intéressant de remarquer que les expériences de discrimination non liées à l'origine (ethnique, nationale ou linguistique) sont relativement peu fréquentes au sein de la population sondée : 3,5% des répondants ont été victimes directes de discrimination religieuse et 2,3% ont été discriminés en raison de leur orientation sexuelle. En ce qui concerne la discrimination fondée sur le genre, 12% des femmes déclarent en avoir été victimes. En fait, non seulement le motif de discrimination le plus significatif, de loin, est celui de la langue (et de l'accent), mais il est le seul pour lequel nous observons davantage de victimes que de témoins. Par exemple, 30,7% des individus ont répondu « Oui, comme témoin » à propos d'une expérience de discrimination fondée sur la nationalité, soit près de 10 points de pourcentage de plus que ceux qui ont répondu « Oui, comme victime ». En revanche, dans le cas de la discrimination linguistique, 26,9% des individus en ont été témoins, soit environ 10 points de pourcentage de moins que ceux qui en ont été victimes. Remarquons d'ailleurs que la majorité des individus qui ont été discriminés sur une base ethnique ou nationale disent aussi l'avoir été sur une base linguistique : 79,3% des individus ayant vécu de la discrimination fondée sur la nationalité et 67,5% des individus ayant vécu de la discrimination ethnique ont aussi vécu de la discrimination linguistique. Bref, le portrait qui se dégage des réponses à cette question n'en est pas un de sentiment généralisé de victimisation – la grande majorité

des répondants déclarant ne pas avoir été visés par la discrimination au Québec – sauf quand il est question de la langue. La saillance de ce facteur en particulier, ainsi que l'importance non négligeable des deux autres marqueurs d'origine qui lui sont corrélés (ethnicité et nationalité), nous ont amenés à effectuer une série d'analyses comparatives entre les individus ayant vécu de la discrimination fondée sur l'origine et ceux qui n'en ont pas expérimenté. Nous divisions l'ensemble des répondants en deux groupes : le premier rassemble tous ceux qui ont répondu « Oui » à l'une des trois formes de discrimination fondée sur l'origine (langue, ethnicité et nationalité) et le second rassemble tous ceux qui ne rencontrent pas cette condition.

Mentionnons d'abord que les deux groupes (victimes et non-victimes) n'affichent pas de tendances prononcées dans leur distribution en termes de genre, de groupe d'âge, de durée de résidence, de niveau d'éducation ou de type d'emploi. Rappelons que la distinction entre victimes et non-victimes réside dans le fait d'avoir été ou non la cible directe d'un acte discriminatoire fondé sur l'origine (donc un témoin de discrimination n'est pas ici une victime). Nous n'avons pas observé, non plus, des variations eu égard aux pays d'origine. En d'autres mots, il n'y a pas de profil sociologique distinctif chez les victimes de discrimination. Nous procédons alors à comparer les deux groupes sur la base des données attitudinales obtenues, c'est-à-dire leurs opinions, jugements et impressions.

La distance culturelle

La première analyse (Tableau 1) montre les écarts dans les moyennes des échelles d'évaluation concernant la distance culturelle vis-à-vis de la société majoritaire : les répondants qui ont vécu de la discrimination fondée sur l'origine affichent des scores plus élevés sur les quatre variables (toutes les différences étant statistiquement significatives). La distance culturelle dans le cadre des rapports inter-ethniques constitue certainement un phénomène complexe à saisir et à expliquer, car il renvoie à des dimensions individuelles et collectives, conjoncturelles et historiques (Kashima et Abu-Rayya 2014; Brettell 2011). Ici, nous nous intéressons strictement à ce que nous pouvons appeler le « sentiment d'étrangeté » : l'individu évolue dans sa vie quotidienne avec la conscience d'une brèche qui le sépare de la normalité sociale, autant parce qu'il se voit comme « différent » qu'en raison du regard externe de distanciation qui est porté sur lui (Van Osch et Breugelmans 2012). Il va de soi que les résultats de notre analyse n'indiquent pas nécessairement un lien directionnel de causalité, car on pourrait argumenter que le fait

même de se sentir culturellement plus éloigné d'autrui rend l'individu plus susceptible de s'auto-percevoir comme cible de discrimination (pour s'expliquer, par exemple, un geste de rejet qu'une autre personne, moins « distanciée », n'aurait pas reçu comme tel). Or, il est néanmoins clair qu'il existe une concomitance entre le sentiment d'étrangéité et le sentiment de victimisation.

Tableau 1 – Indicateurs de distance culturelle, selon statut de victimisation

| Variables : distance culturelle (1 à 10) | Non-victimes | Victimes |
|--|--------------|----------|
| Traité différemment comme étranger | 4,88 | 6,78 |
| Désavantagé comme étranger | 3,95 | 5,67 |
| Importance de la barrière linguistique | 4,07 | 5,30 |
| Importance des différences culturelles | 5,12 | 5,91 |

La trajectoire migratoire

Le Tableau 2 permet de faire un constat similaire, en centrant l'analyse sur des questions qui réfèrent à la trajectoire des personnes immigrantes : le répondant est aussi bien amené à évaluer son niveau actuel d'intégration à la société d'accueil qu'à produire un bilan rétrospectif de son choix migratoire et à anticiper ses chances de progrès. Ces trois variables portant sur le parcours migratoire mettent ainsi l'accent sur l'agentivité des individus. Les résultats montrent que ceux qui ont vécu de la discrimination ont tendance à qualifier de manière moins positive leur présent (intégration à la société), leur passé (décision d'immigrer) et leur futur (perspectives d'avenir). Si les données du Tableau 1 peuvent être vues comme le reflet d'une lecture éminemment statique que l'individu fait des obstacles structurels – d'où découle un sentiment plus ou moins grand d'étrangéité, voire d'aliénation par rapport à la société majoritaire et aux valeurs du *mainstream* (Miller et al. 2009) – celles du Tableau 2 révèlent la façon dont le répondant conçoit son cheminement à la lumière d'une temporalité migratoire (conséquences des bonnes et des mauvaises décisions, investissements passés et bénéfices espérés, etc.). Certes, les différences entre les deux groupes, bien que statistiquement signifi-

catives, sont moins importantes que dans le Tableau 1, notamment en ce qui concerne l'appréciation globale du passé et de l'avenir personnel, une sphère dans laquelle de nombreux facteurs interviennent. Mais, en nous confirmant que la victimisation a bel et bien un impact observable sur ces dimensions de la perception de soi, les données indiquent que la discrimination affecte négativement les attentes.

Une approche qui tient compte de l'agentivité est cruciale dans la compréhension du processus d'intégration, car elle introduit la dimension stratégique : les personnes immigrantes équilibreront différemment les buts et les moyens en fonction des opportunités (Luthra, Platt et Salamońska 2018). Par exemple, celles qui disposent d'un capital humain relativement élevé et qui ont déjà dépensé du temps et du capital financier pour s'établir au Québec (ce qui représente le cas de bien des répondants dans cette étude) pourraient se montrer plus enclines à continuer à investir (dans le réseautage professionnel, la formation et le perfectionnement, l'acquisition de la langue, etc.). Ou, encore, ces personnes immigrantes pourront, comme c'est le cas de plusieurs universitaires colombiens établis au Québec (Blain, 2005), déqualifier leur propre statut pour le faire correspondre aux attentes de la société d'accueil, en s'auto-déclassant sur le plan professionnel. Mais une telle disposition sera redévalable d'un calcul sur les retombées anticipées, non pas de manière abstraite, mais en fonction du contexte migratoire particulier dans lequel on s'établit (Hochbaum, 2012). Évidemment, si l'on regrette le choix d'avoir immigré au Québec ou si l'on envisage l'avenir avec peu d'optimisme, les incitatifs à l'intégration perdent de leur attrait.

Tableau 2 – Indicateurs de parcours migratoire, selon statut de victimisation

| Variables : parcours migratoire (1 à 10) | Non-victimes | Victimes |
|---|---------------------|-----------------|
| Niveau d'intégration à la société | 7,80 | 6,64 |
| Bilan de l'immigration | 8,83 | 7,87 |
| Perspectives d'avenir | 8,09 | 7,43 |

Le statut social subjectif

Enfin, le Tableau 3 affiche trois indices composites qui mesurent la satisfaction de vie, la qualité du travail et la perception au sujet de l'équité et de la cohésion dans la société d'accueil. La satisfaction de vie est mesurée sur une échelle de points (1 à 10) alors que les évaluations du travail et de la société utilisent des échelles de Likert à 5 options d'accord ou désaccord. Ces trois indices combinent plusieurs variables qui ont trait à des aspects aussi divers que :

- La santé et l'accès aux soins médicaux;
- La vie sociale (amis, activités culturelles, sportives, de divertissement, etc.);
- Le domicile (voisinage, services municipaux, sécurité, transport, etc.);
- La situation familiale;
- Le rôle de l'État / du gouvernement;
- La situation de travail / professionnelle;
- La reconnaissance dans l'emploi des aptitudes, de la formation, de l'expérience;
- Les opportunités pour accéder à des postes supérieurs et mieux rémunérés;
- L'égalité des chances dans la société;
- La récompense de l'effort et du talent;
- La confiance dans les gens.

Il s'agit d'un ensemble de dimensions qui concernent ce qu'il est convenu d'appeler le statut social subjectif, ou SSS, soit la perception qu'a l'individu de son rang ou de sa position dans la hiérarchie sociale (Reitzel et al. 2010). Bien qu'un tel rang soit en grande partie tributaire du statut socioéconomique (SSE), bien des études montrent que les dimensions subjectives du statut social (les sentiments de confiance, de sécurité, de satisfaction, etc.) auront, par exemple, un effet déterminant sur le bien-être physique et mental (Adler et al. 2000). Ainsi, deux individus qui possèdent objectivement un SSE équivalent peuvent afficher des attitudes et des comportements divergents en fonction de SSS différents. Encore une fois, les résultats que nous avons obtenus sont éloquents à ce propos : les victimes font, en moyenne, des évaluations moins positives que les non-victimes ou, autrement dit, leur SSS est significativement inférieur. Il n'y a pas de différences entre les réponses des femmes et des hommes.

Tableau 3 – Indices composites de bien-être, selon statut de victimisation

| Indices composites | Non-victimes | Victimes |
|--------------------------------|--------------|----------|
| Satisfaction de vie (1 à 10) | 7,60 | 6,81 |
| Qualité du travail (1 à 5) | 3,87 | 3,40 |
| Équité dans la société (1 à 5) | 3,61 | 3,27 |

Comme nous l'avons vu, la distribution des répondants ayant vécu de la discrimination fondée sur la langue, l'ethnicité ou la nationalité ne semble pas obéir à un profil sociologique déterminé. Ceci dit, les femmes sont proportionnellement un peu plus nombreuses que les hommes à en avoir été victimes (47,1% et 44,7% respectivement) et, si l'on divise l'échantillon par l'âge des répondants (51% ayant 40 ans et moins et 49% ayant plus de 40 ans), on observe une certaine différence entre les deux groupes : 45,5% et 38,9% respectivement. Aussi, les femmes affichent, dans l'ensemble une satisfaction légèrement inférieure à celle des hommes (7,19 contre 7,29), mais la victimisation ne semble pas les affecter différemment, comme le montre le Tableau 4 : l'écart dans les scores pour les victimes et les non-victimes est similaire au sein des deux catégories. Le même constat a été effectué à l'égard des autres indices composites et des variables relatives à la distance culturelle et au parcours migratoire, ce qui suggère que toute personne ayant expérimenté de la discrimination d'origine encourt un risque comparable de voir une réduction dans son SSS, sans que le genre intervienne comme facteur déterminant.

Tableau 4 – Satisfaction de vie, selon statut de victimisation

| Satisfaction de vie (1 à 10) | Non-victimes | Victimes |
|------------------------------|--------------|----------|
| Femmes | 7,51 | 6,84 |
| Hommes | 7,69 | 6,80 |

Or, la relation de cause à effet n'est pas prouvée pour autant : est-ce que l'expérience de la discrimination réduit la satisfaction de vie de l'individu, ou est-ce, au contraire, sa plus faible satisfaction de vie qui rend cet individu plus susceptible de se sentir discriminé? En fait, il devient pertinent de se questionner sur l'acte subjectif qui sous-tend l'auto-déclaration comme victime ou non-victime : est-il raisonnable de supposer que les personnes qui disent ne pas avoir été discriminées ont été complètement épargnées par ce phénomène? En d'autres termes, est-ce que la répartition entre victimes et non-victimes découle d'une distribution contingente des incidents de discrimination à l'échelle de la société, ou devons-nous plutôt considérer les éléments contextuels de l'incident qui amènent un individu à s'identifier ou non comme victime de discrimination? Évidemment, il est impossible d'examiner ces contextes particuliers. En revanche, on peut bien analyser comment les membres de cette population qui ont répondu au sondage conçoivent l'articulation entre leur identité sociale et le risque de subir de la discrimination au Québec.

REPRÉSENTATIONS SOCIALES ET DISCRIMINATION

Plusieurs recherches menées auprès de populations immigrantes ont déjà mis au jour les liens de l'expérience de la discrimination avec la prévalence de troubles psychologiques (faible estime de soi, perte d'autocontrôle, dépression, etc.) et de santé physique (hypertension, tabagisme, etc.), ainsi que, de manière plus générale, avec une diminution des sentiments de bien-être et de satisfaction de vie (Chen 2013; Safi 2010). D'autres recherches ont examiné les effets de la discrimination sur l'exercice de la citoyenneté, en considérant que les personnes nées à l'étranger qui subissent de la discrimination tendent à se sentir moins attachées à leur pays d'immigration, ce qui peut affecter leur degré de participation civique et politique (Kirmanoğlu et Başlevent 2014; Stepick et al. 2008). Mais il existe peu d'études – et encore moins au Québec – qui s'intéressent spécifiquement aux mécanismes systémiques de dévalorisation et de stigmatisation qui opèrent dans le cadre des interactions quotidiennes et, plus particulièrement, à leur dimension expérientielle chez des groupes qui, comme celui que nous analysons dans cette étude, ne sont pas ouvertement dépeints négativement dans le discours social. La discrimination systémique, surtout quand elle s'active dans un contact interpersonnel normé (dans un lieu public, une institution, le milieu de l'emploi), consiste généralement en (a) un traitement différencié de la part d'une figure d'autorité (formelle) ou de pouvoir (informel)

qui (b) ne comporte pas les signes visibles (et habituellement reconnus) d'un geste légalement interdit ou socialement répréhensible. Ce dernier aspect est crucial, car l'absence de certitude et le recours au démenti plausible forcent l'individu discriminé à assumer le coût de toute réaction : contester, dénoncer, banaliser, contourner, justifier, ignorer, etc. Ces réactions dépendent en partie des caractéristiques psychologiques de chaque individu, mais aussi des formes de capital (matériel, social, culturel, symbolique) dont il dispose et des possibilités stratégiques qui lui sont offertes. En effet, le niveau économique, mais aussi la possession de compétences et d'actifs « immatériels » – par exemple, la capacité d'être à l'aise dans divers contextes d'interaction sociale, le fait de pouvoir s'appuyer sur un réseau élargi de connaissances ou même faire montre de « bon goût » (Bourdieu 1979) – peuvent rendre la discrimination plus ou moins blessante. Sur une telle base, l'individu pourra se distancier du groupe de référence dévalorisé : « je ne suis pas X » ou « malgré le fait que je suis X... » (Bean, Covarrubias et Stone 2014).

LES DOMAINES SÉMANTIQUES DES STÉRÉOTYPES

Les résultats de nos premières analyses suggèrent, comme le font certaines études récentes qui tentent de mesurer le décalage entre les expériences « réelles » et « perçues » de discrimination systémique (Brinbaum, Safi et Simon 2018), que ce phénomène ne se déploie pas comme une marée montante qui submerge l'entièreté du groupe visé par les préjugés, mais plutôt en générant les conditions qui, dans chaque contexte social particulier, donnent lieu ou non à une instance concrète de discrimination vécue et gérée comme telle par la victime. D'une part, bien évidemment, la situation de discrimination peut exister sans que les parties prenantes en aient conscience (un employeur peut appliquer des biais involontaires dans l'évaluation d'une candidature et la rejeter sans que la personne discriminée en soit au courant). D'autre part, la personne qui fait l'objet d'un geste discriminatoire peut ne pas saisir subjectivement la situation comme une instance de discrimination si le contenu qui sous-tend la stigmatisation ne résonne pas avec son identité sociale. Or, les études qui s'intéressent à la représentation sociale des populations vulnérables à la discrimination se penchent généralement sur les attitudes et les discours qui véhiculent et renforcent des préjugés à leur égard, en tant qu'exogroupes (« Eux ») différents de l'endo-groupe majoritaire (« Nous ») : on répertoriera les propos racistes ou xénophobes qui circulent dans les forums de discussion et les médias sociaux, les clichés dans la télévision et le cinéma, ou encore les sous-entendus ethnocentriques dans la rhé-

torique politique; on distribuera des questionnaires ou l'on réalisera des sondages d'opinion afin de mesurer l'ampleur et la nature des perceptions défavorables à l'endroit de ces groupes dans la société. Bref, cette approche nous renseigne davantage sur le répertoire des contenus (images, associations, idées reçues, etc.) disponibles dans la représentation sociale (voir, par exemple : Sierra 2019) que sur les façons concrètes dont les instances de discrimination deviennent subjectivement intelligibles pour les individus visés.

C'est pourquoi, dans le cadre de cette recherche, il est plutôt question de savoir comment les personnes d'origine latino-américaine se voient elles-mêmes reflétées dans le regard d'autrui. Dans ce but précis, nous avons inclus la question suivante dans le questionnaire : « Quels sont les principaux préjugés et stéréotypes qui existent au Québec à propos des Latino-Américains ? S'il vous plaît, décrivez-les brièvement avec vos propres mots ». Environ la moitié des répondants ont inscrit au moins un terme, le plus souvent quelques mots ou phrases courtes et, dans quelques cas, un texte plus élaboré (par exemple, le récit d'une expérience), renvoyant à un préjugé à l'égard de leur communauté d'appartenance. L'ensemble des propos enregistrés (un corpus de quelque 7 300 mots) ont été traités à l'aide de procédures statistiques fondées sur la récurrence du vocabulaire utilisé. Nous nous sommes servi du logiciel KH Coder 3, développé par Koichi Higuchi, de l'Université Ritsumeikan (pour une présentation générale de ce type d'approche lexicométrique, voir : Wilson et Herrera 2019). Mais, avant d'entamer une telle démarche, il a fallu accomplir une étape qualitative préparatoire consistant à classifier sur une base thématique le plus grand nombre possible de mots « pleins » (noms, verbes, adjectifs, adverbes) dans le corpus. Suivant une méthode inductive (en regroupant les termes voisins en termes de signification, en commençant par les synonymes) qui elle-même s'appuie sur une démarche de lemmatisation (c'est-à-dire que l'on ramène toutes les formes lexicales à leur racine : infinitif pour les verbes, singulier masculin pour les noms, etc.) et, ayant vérifié la signification des mots dans leur contexte d'utilisation, nous sommes arrivés à identifier six grands domaines sémantiques, que nous appellerons « thèmes » (Tableau 5).

Tableau 5 – Domaines sémantiques des stéréotypes

| Thèmes | Principaux stéréotypes | Mots représentatifs |
|------------------------|-------------------------------|---|
| Classe / statut social | Peu éduqué | [bas niveau d']éducation, pauvreté, ignorant, |
| | Pauvre | [peu] intelligent, soumis |
| Déviance | Délinquant | drogue, voleur, corruption, traînant, gang, |
| | Violent | criminalité |
| Éthique du travail | Nonchalant | retardataire, paresseux, désorganisé, lent, |
| | Non fiable | irresponsable |
| Langue | Ne maîtrise pas le français | langue, accent espagnol, hispanophone |
| Sexualité | Macho (homme) | sexy, chaud, lover, séducteur, attirant |
| | Sensuelle (femme) | |
| Tempérament | Fêtard | fête, joyeux, bruyant, danser, passion, |
| | Chaleureux | exotique, sympathique |

Les résultats ne sont pas, en soi, surprenants. Les thèmes identifiés correspondent assez nettement aux stéréotypes inventoriés par bien des études menées aux États-Unis. Les Latinos y sont, en effet, souvent dépeints comme des gens qui parlent avec un fort accent, qui sont malhonnêtes, agressifs, paresseux et peu intelligents; les personnages hispaniques à la télévision sont hyper-sexualisés et ridiculisés plus fréquemment que les personnages blancs (Mingxiao et Newly 2017). Mais ces images souvent dévalorisantes ne sont pas que le visage d'un phénomène médiatique. Ainsi, par exemple, une étude dans le milieu hospitalier états-unien a montré que le personnel soignant tend à voir les patients hispaniques comme étant peu enclins à respecter les directives et moins capables de comprendre les explications (Bean et al. 2014). Il va de soi que ce type de constats nous éclairent sur la façon générale dont un exo-groupe est représenté, notamment en ce qui concerne les supposés traits de leur « personnalité collective ». Cependant, comme il a été mentionné, le but ici est plutôt d'estimer l'importance relative attribuée à ces traits par les membres de la population stigmatisée elle-même. Autrement dit, les résultats des analyses indiquent les « points sensibles » dans l'expérience subjective de la discrimination : quels aspects de leur identité sociale jugent-ils comme les plus susceptibles de prêter le flanc aux attitudes et aux comportements discriminatoires? Le Tableau 6 présente le nombre de réponses par thème (réponses incluant au moins un terme du thème)

et le poids relatif de chaque thème sur le total (la somme de la colonne dépasse 100% parce qu'une même réponse peut contenir des mots de plusieurs thèmes). Les données montrent que les thèmes qui ressortent le plus fortement sont ceux relatifs au travail et au caractère : plus de la moitié des répondants font allusion à l'un ou l'autre, ou aux deux. Ceci dit, les préjugés en lien avec la condition de classe sociale, le non-respect des normes et, moins nettement, la saillance de la sexualité sont aussi évoqués avec une fréquence considérable. Il est à noter que la maîtrise de la langue est comparativement peu mentionnée parmi les préjugés, alors que la discrimination fondée sur la langue ou l'accent, comme nous l'avons vu, représente un aspect majeur dans l'expérience de victimisation chez cette population. Nous nous pencherons plus tard sur cette apparente contradiction.

Tableau 6 – Distribution des thèmes

| Thèmes | N | % |
|------------------------|-----|------|
| Éthique du travail | 423 | 32,9 |
| Tempérament | 280 | 21,8 |
| Classe / statut social | 248 | 19,3 |
| Déviance | 173 | 13,5 |
| Sexualité | 137 | 10,7 |
| Langue | 68 | 5,3 |

La distribution des stéréotypes par genre et par expérience de discrimination

Le Tableau 7 montre la distribution des thèmes qui ont été définis en distinguant les propos des répondants en fonction de leur genre et du fait d'avoir subi ou non de la discrimination fondée sur l'origine. Nous y constatons une seule différence prononcée (statistiquement significative à un niveau de $p < 0,05$ selon le test du chi carré) entre les femmes et les hommes : sous la rubrique « sexualité », les préjugés associés à l'identité de

genre (« femmes », « hommes »), aux rapports entre les sexes (« macho », « machisme ») ou à l'érotisme (« sensuelle », « sexy ») sont plus fréquemment évoqués par les premières que par les seconds. Bien qu'attendu, ce résultat n'est pas banal pour autant, car il confirme empiriquement – avec une épreuve quantifiable – l'importance de tenir compte de la subjectivité genrée dans la construction de l'ethnicité, tel que proposé sur le plan théorique par plusieurs sociologues (Balibar 1989; Juteau 2015). En ce qui concerne les victimes de discrimination, celles-ci mentionnent aussi plus souvent les termes renvoyant à la sexualité, comparativement aux personnes ne déclarant pas avoir vécu de la discrimination. Aussi, nous voyons que, de manière générale, les victimes font moins allusion à la question du tempérament et plus aux enjeux de travail et de statut social, ce qui semble indiquer une préoccupation davantage centrée autour des conditions concrètes d'intégration (performance dans le marché de l'emploi, dévalorisation des compétences) qu'en lien avec les dimensions plus « culturelles » de leur identité collective (les différences entre les victimes et les non-victimes pour Tempérament et Sexualité ont des niveaux de signification de $p < 0,01$ et de $p < 0,05$ respectivement). Même si les chiffres du Tableau 7 ne fournissent pas de pistes suffisamment précises au sujet des différences dans l'expérience des uns et des autres, il en ressort néanmoins que l'articulation entre l'appartenance à une population ethnicisée et la manière dont la discrimination est vécue manifeste des variations significatives au sein de cette population (nous n'avons pas trouvé d'éléments pertinents pour l'analyse en croisant les variables genre et victimisation, notamment en raison de la taille trop petite des quatre groupes ainsi constitués). Nous avons déjà vu que les victimes de discrimination affichent des niveaux de bien-être subjectif inférieurs à ceux des non-victimes. Nous observons maintenant que l'expérience de victimisation tend à s'articuler plus fortement aux préjugés de portée socio-économique (travailleur peu fiable, peu éduqué, etc.) qu'aux représentations à connotation d'exotisme (la « latinité » affable, festive, etc.). Enfin, nos résultats nous permettent de valider l'hypothèse voulant que, dans la construction des frontières entre l'endo-groupe majoritaire et l'exo-groupe, le genre joue un rôle clé, non seulement en termes de l'imaginaire ethnique du féminin et du masculin, mais aussi au plan des divergences dans l'expérience ressentie par les femmes et par les hommes. On peut supposer que ces différences par le genre peuvent avoir des effets concrets dans les mécanismes de la discrimination systémique (Kwate et Goodman 2015). \

Tableau 7 – Distribution des thèmes, selon genre et statut de victimisation (en %)

| Thèmes | Femmes | Hommes | Victimes | Non-victimes |
|------------------------|--------|--------|----------|--------------|
| Éthique du travail | 32,6 | 33,5 | 34,7 | 31,5 |
| Tempérament | 22,1 | 21,4 | 18,0 | 24,8 |
| Classe / statut social | 18,7 | 20,3 | 21,7 | 17,4 |
| Déviance | 13,5 | 13,4 | 14,6 | 12,6 |
| Sexualité | 12,5 | 8,0 | 13,2 | 8,6 |
| Langue | 5,8 | 4,6 | 5,8 | 4,9 |

Comme nous l'avons vu dans la section précédente, plus d'un tiers des répondants (environ 38%) disent avoir vécu de la discrimination fondée sur la langue ou l'accent. Pourtant, ces mêmes personnes considèrent que les stéréotypes dont ils pourraient être affublés en vertu de leur identité « latino » renvoient surtout aux clichés du *cheap labour* et de l'*underclass* (deux termes très utilisés aux États-Unis à propos des Hispaniques). Il n'est pas exclu que, vu leur haut niveau moyen de scolarisation (ce qui a constitué une clé pour l'admissibilité de beaucoup d'entre eux au programme d'immigration économique au Québec), les répondants visent à se démarquer des « Latinos » pauvres et sous-éduqués. Autrement dit, ces individus se sentent injustement visés par des préjugés qu'ils pourraient eux-mêmes potentiellement appliquer à d'autres membres de leur propre communauté d'origine (ce qui pourrait être illustré par une phrase comme : « je viens d'Amérique latine, mais je ne suis pas comme les autres »). Malgré le mythe latino-américain du métissage (*mestizaje*) qui prône une unification raciale autour de la nationalité, il existe bien une stratification ethnique corrélée au statut social et économique dans tous les pays d'Amérique latine, ce qui peut persister en contexte diasporique (voir à ce propos Ryabov 2016). Mais ce qu'il est nécessaire de retenir ici, c'est que, dans l'expérience subjective de la discrimination, la langue devient le marqueur perceptible qui risque d'activer la frontière ethnique et déclencher le processus de stigmatisation chez l'interlocuteur : *je parle* comme un « Latino », donc *je suis* un « Latino ».

CONCLUSION

Dans cet article, nous avons voulu contribuer à une meilleure connaissance théorique et empirique de l'expérience subjective de la discrimination systémique. En retenant le cas de la population québécoise d'origine latino-américaine, nous avons analysé les réponses d'environ un millier de ses membres, ce qui nous a permis d'observer les liens entre la victimisation et le bien-être subjectif, ainsi que les différentes façons dont ceux-ci se représentent comme cibles possibles de discrimination dans la société québécoise. Nous avons vu que l'identité « latino » se distingue de celles associées à d'autres populations minoritaires en ce que des stéréotypes supposément positifs ou inoffensifs tendent à obscurcir les effets négatifs de la stigmatisation : se moquer de l'accent « comique » de quelqu'un ou se sentir attiré par son caractère « ardent » sont, à première vue, des attitudes dépourvues de désapprobation morale ou d'agressivité. Elles servent, toutefois, à activer localement, dans le cadre d'une interaction spécifique, des clôtures sociales. La distribution inégalitaire de l'accès aux opportunités dans le marché du travail, dont les effets structurels se mesurent, entre autres, par les écarts de revenu entre les membres de la majorité nationale et des minorités racisées, est ancrée dans des relations sociales asymétriques qui, pour paraphraser la célèbre formule de Bourdieu (1979) à propos de la « culture » comme principe de classement, « mettent chacun à sa place ».

Dans cette perspective, notre recherche s'est intéressée, dans un premier temps, aux liens que l'on peut observer, chez les personnes d'origine latino-américaine, entre le vécu de la discrimination et le sentiment d'intégration à la société québécoise. Nous avons alors examiné les rapports entre la victimisation et les différentes dimensions du bien-être subjectif : le sentiment d'étrangeté ressenti, le bilan personnel du parcours migratoire et la perception qu'a l'individu de sa position dans la société. Les résultats de notre enquête nous ont montré que les personnes ayant expérimenté de la discrimination d'origine sont plus au risque de manifester une réduction significative dans toutes les variables liées au statut social subjectif (SSS), cela peu importe leurs caractéristiques démographiques. Ce constat est important, car il suggère que l'expérience de discrimination n'est pas le fait d'un incident plus ou moins contingent et occasionnel qui survient dans le parcours d'une personne immigrante (qui aurait la malchance de tomber sur un employeur ou un fonctionnaire intolérant). Au contraire, cette expérience est plutôt imbriquée dans une trame de relations sociales dans laquelle l'acteur est placé malgré lui, sans pour autant être condamné à perdre toute agentivité. En ce sens, l'auto-identification comme victime de discrimination sert d'indicateur

d'un positionnement social avec lequel l'expérience vécue est cognitive-ment cohérente : la personne discriminée tend à faire une évaluation plus négative de son choix migratoire, perçoit moins favorablement sa société d'accueil, se considère éloignée de la culture locale, etc.

Comme nous l'avons dit, cette cohérence qui ressort au plan de la subjectivité des acteurs n'a pas besoin d'être saisie sous une logique de causalité, car l'intérêt sociologique du phénomène réside dans l'observation de l'articulation cognitive entre leur identité minoritaire et le risque systémique de subir de la discrimination. L'analyse des stéréotypes auto-rapportés par les personnes d'origine latino-américaine envers leur propre groupe a confirmé la pertinence de cette approche. En effet, si les frontières ethniques relèvent de mécanismes systémiques, cela ne veut pas dire pour autant qu'elles opèrent de manière monolithique. Leur puissance découle justement de leur encastrement dans l'espace inter-subjectif : toutes les personnes latino-américaines ne sont pas uniformément ciblées et ce traitement différencié s'explique par les conditions qui, dans chaque contexte social particulier, donnent lieu ou non à une instance concrète de discrimination. Ainsi, parler avec un accent ou non, être une femme ou un homme, avoir ou non l'âge et l'apparence qui correspondent à l'imaginaire d'un exotisme sexualisé, faire une présentation de soi qui exhibe ou qui dissimule les traits associés au stéréotype « latino », etc. constituent des facteurs qui, dans l'interaction, détermineront la probabilité et le degré d'activation de la clôture sociale. Ce point nous semble névralgique dans la compréhension des modalités d'alignement cognitif entre les acteurs qui se rencontrent, pour le dire métaphoriquement, au pied d'une frontière systémique (dont l'un agit comme garde-frontière et l'autre comme demandeur d'accès).

Les difficultés d'insertion auxquelles font face les personnes immigrantes qualifiées sont très bien connues et documentées. Il s'agit, à certains égards, d'un effet paradoxal, en ce que le système d'immigration québécois attire des candidatures en fonction des besoins du marché du travail ou de l'état de l'économie, mais les individus sélectionnés ont, une fois sur place, beaucoup de mal à décrocher un emploi qui correspond à leurs attentes et capacités. Ce phénomène s'explique partiellement par des causes liées au processus même d'immigration : acquisition de la langue, recyclage professionnel, acculturation, accumulation de capital social, etc. Outre la question du passage du temps (la durée de résidence) qui devrait permettre à l'individu de « rattraper » la population locale, l'expérience migratoire est directement affectée par les conditions subjectives qui la sous-tendent (motivation personnelle, sentiment de bien-être et d'appartenance), elles-mêmes en partie tributaires des conditions objectives qui l'encadrent : reconnaissance et valorisation par autrui, distribution équitable des opportunités et protection effective contre les biais préjudiciables. Il va de soi que ce portrait se complète par les contraintes structurelles qui peuvent réduire les chances socioéconomiques : obstacles dans la validation des diplômes étrangers, forma-

tion inadéquate ou désuète par rapport aux exigences usuelles dans la société d'accueil, offre limitée d'aide (à la francisation, à la recherche du premier emploi, aux initiatives entrepreneuriales), manque de postes vacants dans un secteur d'activité donné, etc. On le sait, le Québec est, en grande partie, défini par le double caractère minoritaire/majoritaire de la collectivité francophone qui a façonné son histoire et ses institutions, ce qui donne lieu à une réalité peut-être encore plus complexe pour ceux qui arrivent d'ailleurs. Quoi qu'il en soit, le fait est que, au Québec, le rattrapage semble plus ardu à accomplir qu'ailleurs au Canada (Boudarbat et Ebrahimi, 2016). Devant une telle réalité, bien des approches se centrent sur l'une ou l'autre de ces dimensions afin d'identifier le problème et de proposer une solution : modifier les politiques d'immigration et assigner davantage de fonds aux divers programmes d'intégration; éduquer et lutter contre la discrimination dans la société, etc. Toutes ces approches sont pertinentes, mais relativement moins d'attention publique et gouvernementale est portée aux facteurs systémiques qui peuvent contribuer à renforcer ou à affaiblir l'agentivité générale des personnes immigrantes vis-à-vis de ces obstacles. Or, il serait souhaitable d'amener les décideurs à focaliser davantage sur une compréhension des possibilités et des limites dans la capacité d'agir chez ces personnes immigrantes dans les différentes sphères de la vie sociale, notamment en ce qui concerne l'exercice effectif des droits, la protection contre les gestes de micro-discrimination et l'accès à des ressources pour soutenir le bien-être subjectif. C'est bien dans cette perspective que la présente recherche a été développée.

RÉFÉRENCES

- Abad-Merino, S., Newheiser, A., Dovidio, J., Tabernero, C. et González, I. 2013. The Dynamics of Intergroup Helping: The Case of Subtle Bias Against Latinos. *Cultural Diversity and Ethnic Minority Psychology*, 19(4), 445-452.
- Adler N. E., Epel E. S., Castellazzo G. et Ickovics J. R. 2000. Relationship of subjective and objective social status with psychological and physiological functioning: Preliminary data in healthy white women. *Health Psychology*, 19(6), 586-592.
- Armony, V. 2018a. Les paradoxes d'une affinité culturelle : la construction de la diaspora latino-américaine au Québec. Dans : Aregonza, Mariza Rosales. *Vues transversales, panorama de la scène artistique latino-qubécoise*. Montréal: CIDIHCA / LatinArte, 21-40.
- Armony, V. 2018b. Patterns of Integration, Identification and Participation Among Latin American Immigrants in Canada. Dans : Guo, S. et Wong, L. *Immigration, Racial and Ethnic Studies in 150 Years of Canada: Retrospects and Prospects*. Boston : Brill-Sense, 153-170.
- Balibar, É. 1989. Le racisme : encore un universalisme. *Mots*, 18, 7-20.

- Bean, M., Focella, E., Covarrubias, R., Stone, J., Moskowitz, G. et Badger, T. 2014. Documenting Nursing and Medical Students' Stereotypes about Hispanic and American Indian Patients. *Journal of Health Disparities Research and Practice*, 7(4), 14.
- Bean, M., Covarrubias, R. et Stone, J. 2014. How Hispanic Patients Address Ambiguous versus Unambiguous Bias in the Doctor's Office. *Journal of Applied Social Psychology*, 44(11), 693-707.
- Bélanger, D. et Candiz, G. 2014. Essentiels, fiables et invisibles : Les travailleurs agricoles migrants latino-américains au Québec vus par la population locale. *Revue canadienne d'études ethniques*, 46(1), 45-66.
- Blain, M.-J. 2005. Parcours d'immigrants universitaires colombiens dans la région des Laurentides : déclassement professionnel et stratégies identitaires. *Les Cahiers du Gres*, 5(1), 81-100.
- Boudarbat, B. et Ebrahimi, P. 2016. L'intégration économique des jeunes issus de l'immigration au Québec et au Canada. *Cahiers québécois de démographie*, 45(2), 121-144.
- Bourdieu, P. 2001. *Langage et pouvoir symbolique*. Paris : Fayard.
- Bourdieu, P. 1979. *La distinction: Critique sociale du jugement*. Paris: Éditions de Minuit.
- Brettell, C. B. 2011. Experiencing Everyday Discrimination: A Comparison Across Five Immigrant Populations. *Race and Social Problems*, 3, 266-279.
- Bribiesco, A. W. 2010. Latino/a plaintiffs and the intersection of stereotypes, unconscious bias, race-neutral policies, and personal injury. *Journal of Gender, Race and Justice*, 13(2), 373-412.
- Brinbaum, Y., Safi, M. et Simon, P. 2018. Discrimination in France: Between perception and experience. Dans: Beauchemin, C., Hamel, C. et Simon, P. *Trajectories and Origins: Survey on the Diversity of the French Population*. Berlin: Springer, 195-222.
- Brondolo, E., Rahim, R., Grimaldi, S., Ashraf, A., Bui, N. et Schwartz, J. 2015. Place of birth effects on self-reported discrimination: Variations by type of discrimination. *International Journal of Intercultural Relations*, 49, 212-222.
- Brubaker, R. 2015. *Grounds for Difference*. Cambridge: Harvard University Press.
- Chen, J. 2013. Perceived Discrimination and Subjective Well-Being among Rural-to-Urban Migrants in China. *Journal of Sociology and Social Welfare*, 40(1), 131-156
- Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse 2019. Mémoire à l'Office de consultation publique de Montréal dans le cadre de la consultation publique sur le racisme et la discrimination systémiques (https://www.cdpdj.qc.ca/storage/app/media/publications/memoire_OCPM_racisme-systemique.pdf, consulté le 4 décembre 2020).

- Dhume, F. 2016. Du racisme institutionnel à la discrimination systémique? Reformuler l'approche critique. *Migrations Société*, 28 (163), p.51-64.
- Dubet, F., Cousin, O., Macé, É. et Rui, S. 2013. *Pourquoi moi? L'expérience des discriminations*. Paris : Le Seuil.
- Gelber, K. 2019. Differentiating hate speech: A systemic discrimination approach. *Critical Review of International Social and Political Philosophy*, 1(22).
- Haicault, M. 2012. Autour d'Agency. Un nouveau paradigme pour les recherches de genre.” *Rives Méditerranéennes* 41(41):11–24.
- Hill, J. 2009. *The Everyday Language of White Racism*. Hoboken: Wiley-Blackwell
- Hochbaum, C. 2012. Too Old to Work? The Influence of Retraining on Employment Status for Older Immigrants to Canada. *Canadian Ethnic Studies*, 44(3), 97-120.
- Hosoda, M., Nguyen, L. et Stone-Romero, E. 2012. The effect of Hispanic accents on employment decisions. *Journal of Managerial Psychology*, 27(4), 347-364.
- Juteau, D. 2015. *L'ethnicité et ses frontières*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- Kashima, E. S. et Abu-Rayya, H. M. 2014. Longitudinal Associations of Cultural Distance with Psychological Well-Being Among Australian Immigrants From 49 Countries. *Journal of Cross-Cultural Psychology*, 45(4), 587–600.
- Kirmanoğlu, H., et Başlevent, C. 2014. Life Satisfaction of Ethnic Minority Members: An Examination of Interactions with Immigration, Discrimination, and Citizenship. *Social Indicators Research*, 116(1), 173-184.
- Kwate, N. et Goodman, M. 2015. Racism at the Intersections: Gender and Socioeconomic Differences in the Experience of Racism Among African Americans. *American Journal of Orthopsychiatry*, 85(5), 397-408.
- Luthra, R., Platt, L. et Salamońska, J. 2018. Types of Migration: The Motivations, Composition, and Early Integration Patterns of “New Migrants” in Europe. *International Migration Review*, 52(2), 368–403.
- Massey, D. 2008. *Categorically Unequal: The American Stratification System*. New York: Russel Sage.
- Miller, A., Birman, D., Zenk, S., Wang, E., Sorokin, O. et Connor, J. 2009. Neighborhood immigrant concentration, acculturation, and cultural alienation in former Soviet immigrant women. *Journal of Community Psychology*, 37(1), 88-105.
- Mingxiao, S. et Newly, P. 2017. Latino Portrayals in Local News Media: Underrepresentation, Negative Stereotypes, and Institutional Predictors of Coverage. *Journal of Intercultural Communication Research*, 46(3), 273-294.

- Ministère de l'Éducation du Québec 2004. Espagnol, langue tierce. Programme de formation de l'école québécoise, enseignement secondaire, premier cycle. Québec : Gouvernement du Québec (http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/education/jeunes/pfeq/PFEQ_espanol-langue-tierce.pdf, consulté le 25 mai 2020).
- Moghissi, H., Rahnema, S. et Goodman, M. 2009. *Diaspora by Design: Muslim Immigrants in Canada and Beyond*. Toronto: University of Toronto Press.
- Pavot, W. et Diener, E. 2008. The satisfaction with life scale and the emerging construct of life satisfaction. *The Journal of Positive Psychology*, 3, 137–152.
- Reitzel, L. R., Mazas, C. A., Cofta-Woerpel, L., Vidrine, J. I., Businelle, M. S., Kendzor, D. E., Li, Y., Yumei, C., et Wetter, D. W. 2010. Acculturative and neighborhood influences on subjective social status among Spanish-speaking Latino immigrant smokers. *Social Science and Medicine*, 70(5), 677-683.
- Ryabov, I. 2016. Educational outcomes of Asian and Hispanic Americans: The significance of skin color. *Research in Social Stratification and Mobility*, 44, 1-9.
- Safi, M. 2010. Immigrants' Life Satisfaction in Europe: Between Assimilation and Discrimination. *European Sociological Review*, 26(2).
- Sierra, S. 2019. Linguistic and ethnic media stereotypes in everyday talk: Humor and identity construction among friends. *Journal of Pragmatics*, 152, 186-199.
- Stepick, A., Stepick, C. D. et Labissiere, Y. 2008. South Florida's Immigrant Youth and Civic Engagement: Major Engagement: Minor Differences. *Applied Developmental Science*, 12(2), 57-65.
- Tilly, C. 1998. *Durable Inequality*. Berkeley: University of California Press.
- Van Osch, Y. M. J. et Breugelmans, S. M. 2012. Perceived Intergroup Difference as an Organizing Principle of Intercultural Attitudes and Acculturation Attitudes. *Journal of Cross-Cultural Psychology*, 43(5), 801–821.
- Vang, Z. M., Hou, F. et Elder, K. 2019. Perceived Religious Discrimination, Religiousness, and Life Satisfaction. *Journal of Happiness Studies: An Interdisciplinary Forum on Subjective Well-Being* 20(6):1913–32.
- Wilson, S. et Herrera, Y. 2019. Teaching Computerized Content Analysis for Undergraduate Research Papers. *PS, Political Science & Politics*, 52(3), 536-542.
- Wimmer, A. 2002. *Nationalist Exclusion and Ethnic Conflicts*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Yerochewski, C. et Gagné, D. 2017. Quand le droit conforte ses stratégies syndicales reproduisant les arrangements institutionnels sources de discrimination systémique. *Relations Industrielles / Industrial Relations* 72(3):551–73.

Victor Armony est professeur titulaire au Département de sociologie de l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Il codirige l'Observatoire des Diasporas du Centre de recherches interdisciplinaires sur la diversité et la démocratie (CRIDAQ) et le Laboratoire interdisciplinaire d'études latino-américaines (LIELA) de l'UQAM. Ses recherches actuelles portent sur la population issue de l'immigration latino-américaine, sur le profilage racial policier et sur la discrimination systémique dans la société québécoise.

Email: armony.victor@uqam.ca